

CENTRE **DE FOIRES**





PRÉSENTÉ PAR





Centre de foires d'ExpoCité 2005, rue de l'Exposition Québec (Québec) G1L 0B7

			Journées de Salon		
HORAIRE DU SALON	DIMANCHE 30 NOVEMBRE	lundi 1 décembre	MARDI 2 DÉCEMBRE	MERCREDI 3 DÉCEMBRE	Jeudi 4 décembre
Livraison Matériel	8h - 18h				
Marquage	8h – 11h				
Montage Kiosque Personnalisé *	11h - 18h				
Montage Exposant		8h - 18h			
Ouverture salon**			9h - 18h	9h - 18h	9h - 16h
Démontage***					16h - 20h
Cueillette matériel****					16h – 20h

^{*} Livraison de matériel — Contactez-nous pour un rendez-vous (ARISQ : 450-965-9795) — Espace Limité

Vous êtes responsable d'accompagner votre client en tout temps, à l'extérieur des heures d'ouvertures régulières.

INSCRIPTION | BADGE

Chaque membre, sous agent, mannequin, stagiaire ou invité doit **OBLIGATOIREMENT** avoir acquitté les frais d'inscription. Une personne non enregistrée ne sera pas admise au salon. La carte d'accréditation est obligatoire pour toutes les personnes travaillant lors du salon.

Elle doit être portée en tout temps. Les agents de sécurité doivent exercer un contrôle des entrées et sorties, afin d'assurer la sécurité et le contrôle de notre évènement privé. Les cartes d'accréditations seront disponibles dès votre arrivée lors du montage au bureau du promoteur ou bien à la billetterie.

ESPACE KIOSQUE

Kiosque 10x10 de base (sans tapis) inclut :

- Rideau de 8 pieds blancs
- 3 chaises

1 table drapée

1 corbeille à papier

Internet standard sans fil ZAP* Réseau : ZAP - VDQ

^{**}Rendez-vous client avant 9h00 et après 18h00.

^{***} Aucun transporteur ne sera admis au quai d'embarquement avant 16h00.

^{****} Des frais seront appliqués pour tout retour de matériel effectué après 20h00 Jeudi le 4 décembre.

^{*}Pour toute demande d'internet filaire ou sans fil haute vitesse attribué à votre kiosque vous pouvez en commander en ligne sure le site du Centre de Foires ExpoCité : « Service aux exposants ».

FOURNISSEURS | SERVICE D'EXPOSITION

Global D.EE service d'exposition est mandaté par ARISQ à titre de fournisseur officiel pour la location de kiosques et ameublement. Pour ajouter de l'ameublement et accessoire, veuillez contacter :



Tél: 514 953-6223

Courriel: vtremblay@deeglobal.ca

Michel Bibeau

Tél: 514-951-6223

Courriel: mbibeau@deeglobal.ca

Chaque exposant est responsable de planifier ses besoins et payer les services cités ci-dessous **AVANT** son arrivée au Centre de foires.

LIVRAISON ET CUEILLETTE DU MATÉRIEL

IDENTIFICATION DE VOTRE MATÉRIEL

Expéditeur

Nom de l'expéditeur Nom du représentant Membre de l'ARISQ La Marque / Collection et # de Kiosque Adresse Téléphone Nombre de boîtes Transporteur et no. de téléphone

Destinataire

Centre de foires - ExpoCité 2005, rue de l'Exposition Québec (Québec) G1L 0B7 Entrée arrière (débarcadère)

Nom de la compagnie exposante **SALON ARISQ** Numéro de kiosque Personne responsable et no. de téléphone

LIVRAISON DE VOTRE MATÉRIEL PAR TRANSPORTEUR

Les exposants qui utilisent les services de messagerie tels que Fedex, UPS, DHL, ou autres doivent s'assurer que les frais de douanes, taxes, etc. sont payés à l'avance.

* À noter que toute marchandise expédiée « à percevoir » ne sera pas accepté par le Centre de foires d'ExpoCité.

Dans certains cas, les services de messagerie ne déclarent pas que les frais sont à payer par l'expéditeur lors de la livraison et le Centre de foires ExpoCité reçoit une facture parfois 30 à 90 jours après la fin de l'évènement. Dans ces situations, l'exposant sera refacturé avec des frais d'administration.

ExpoCité ne peut accepter de livraisons ni d'entreposage avant les dates prévues de montage à moins d'une entente préétablie. Chaque exposant est responsable du matériel qu'il fait livrer au Centre de foires.

A Tout fournisseur de kiosque non-officiel qui expédie son matériel directement au Centre de foires d'ExpoCité, par un transporteur ou par un service de messagerie, comprend que son matériel sera automatiquement manutentionné par le personnel d'ExpoCité et que des coûts, payables au préalable s'appliqueront. Vous devez réserver votre demande sur la plateforme d'Expocité : « Service aux exposants ».

CUEILLETTE DE VOTRE MATÉRIEL PAR TRANSPORTEUR

Suite au salon, il vous est possible de prévoir une cueillette de votre matériel le jeudi le 4 décembre 2025 de 16h00 à 20 h par un fournisseur de messagerie ou transporteur. Pour ce faire, vous devez vous-même prévoir de remplir adéquatement votre bon de livraison.

▲ Prenez note!

- Tout matériel non récupéré par le transporteur ou le service de messagerie de l'exposant sera automatiquement pris en charge par le Centre de Foires Expocité et tous les frais seront facturés à l'exposant.
- Des frais seront également facturés de la part du Centre de foires Expocité pour tous les envois non identifiés et préparés tel que spécifié plus haut.

ENTREPOSAGE

Assurez-vous de bien identifier vos caissons avant de les transporter vers les endroits désignés. Aucune boîte de carton ni caisse de transport vide ne sera tolérée à l'intérieur ou à l'arrière du stand. Dans le but de faciliter le démontage, nous suggérons d'entreposer vos boites et poches d'échantillons vides dans votre véhicule. Dans le cas où des remorques d'entreposage sont disponibles veuillez noter qu'elles ne seront PAS accessibles pendant la durée du salon.

Kiosques indépendants | personnalisés

L'entreposage des kiosques indépendants est pris en charge par l'ARISQ. Les fournisseurs de kiosques non-officiel doivent communiquer dès maintenant avec le bureau d'administration de l'ARISQ afin de réserver un espace. Des frais s'appliquent.

MONTAGE ET DÉMONTAGE

QUAIS DE CHARGEMENT

Présentez-vous dès votre arrivée à l'arrière du bâtiment, à la porte 7, un membre de notre équipe vous accueillera.

Un maitre de quai d'ExpoCité sera sur place également et vous guidera vers l'un des 5 quais de chargement à proximité.

Porte extérieure 7 - au niveau du sol :

Largeur: 22 pieds 3"

Hauteur: 16 pieds 3" de haut

Porte extérieure 4 - au niveau du sol :

Largeur: 15 pieds 3"

Hauteur: 16 pieds 3" de haut

Quais de chargement (Portes 8 à 12)

Largeur: 8 pieds

Hauteur: 8 pieds 5 pouces

Longueur: 53 pieds

MANUTENTION DES MARCHANDISES

L'entrée et la sortie des exposants doivent se faire OBLIGATOIREMENT par la porte 7 située à l'arrière du bâtiment, tant au montage qu'au démontage.

IL EST INTERDIT EN TOUT TEMPS D'UTILISER LES PORTES AVANT POUR ENTRER OU SORTIR VOTRE MATÉRIEL

Veuillez noter que l'ARISQ met à votre disposition une équipe pour vous aider lors du déchargement de vos véhicules, ainsi que pour vous aider à transporter votre marchandise directement à votre kiosque.

ACCÈS POUR PIÈCES LOURDES OU HORS GABARIT

Aucun véhicule n'est autorisé à circuler à l'intérieur du bâtiment. La gestion des accès sera faite sur place, en présence du maitre de quai.

Le stationnement est interdit dans ces zones. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés, et tout contrevenant verra son véhicule remorqué. Il est possible de laisser des remorques dans certains quai (50 \$/jour d'événement –Espaces limités. Réservez sur la plateforme du Centre de Foires ExpoCité: « Service aux exposants ».

PROCÉDURE DE MONTAGE

Le montage de votre kiosque est de votre responsabilité.

Les exposants doivent arriver au plus tard à 16h00 la journée du montage et devront avoir quitté les lieux à 18h00. Toutes les boîtes de matériel devront être retirées du plancher à 18h00.

Si vous désirez avoir de l'aide pour votre montage, il est possible d'obtenir de l'aide sur réservation. S.V.P communiquez avec Global D.EE service d'exposition afin de prévoir les ressources nécessaires et obtenir les coûts.

Dans le cas où des appareils de levage sont nécessaires au transport du matériel, il est obligatoire de commander les services avec le fournisseur exclusif du Centre de foires ExpoCité. En tout temps, les exposants et transporteurs doivent respecter la réglementation relative à la manutention.

CHARIOT ÉLÉVATEUR

30 Novembre (Kiosques personnalisés): Pour tout besoin d'un Chariot élévateur pour le transport de son matériel le fournisseur doit obligatoirement commander les services requis via la plateforme « Service aux exposants ». Seuls les chariots élévateurs et appareils de levage appartenant à ExpoCité sont autorisés et ceux-ci sont exclusivement opérés par son personnel.

1er Décembre (Montage exposants): Pour tout besoin d'un Chariot élévateur SVP communiquer avec le bureau d'administration de l'ARISQ pour prendre un RDV. Cependant prendre note que des chariot à roulette serons mis à votre disposition.

ÉLECTRICITÉ

Seul le personnel de Solotech, mandataire exclusif du Centre de foires, peut effectuer les manœuvres de branchements, débranchements et raccords pour tout besoin en électricité à l'intérieur du Centre de foires. Veuillez vous assurer d'avoir commandé vos prises électriques préalablement avec l'administration de l'ARISQ.

Procédure de démontage

Étant donné l'ampleur du salon, il est primordial de collaborer tous ensemble, afin que le démontage se déroule dans l'ordre et le respect.

Les équipes de l'ARISQ, Centre de foire Expocité ainsi que Global D.EE service d'exposition collaborent afin d'assurer le bon déroulement des de l'événement et nous vous demandons de bien vouloir coopérer aussi avec les équipes en place.

- Afin de respecter vos collègues ainsi que les détaillants sur place, il est interdit de commencer le démontage de votre kiosque avant la fin du salon qui est prévue à 16h00.
- Il est strictement interdit d'utiliser le lobby ou d'autres portes que celles attitrées pour le montage et démontage.

*** Pénalité au non-respect : Une pénalité au montant de 300.00 \$ sera donnée aux exposants qui ne respecteront pas ces règlements. Merci de votre collaboration.

RESTRICTIONS ET OBLIGATIONS

Il est de votre responsabilité de prévoir et respecter les aspects suivants.

- Aires communes: L'exposant ne doit en aucun temps obstruer les couloirs, ascenseurs, escaliers mécaniques, foyers, hall, moniteurs de signalisation, écrans au plasma, issues de secours de l'immeuble ou autres salles du Centre.
- 🌣 <u>Hauteur de kiosque</u> : Le kiosque de l'exposant ne doit pas excéder une hauteur de plus de 12 pieds et celui-ci doit prévoir une structure avec finition à l'extérieur pour toutes section de kiosque dépassant une hauteur de 8 pieds.
- 🌣 Kiosques personnalisés : Tous les murs extérieurs visibles du kiosque doivent être munis d'une structure avec une finition soignée (ex.: image ou panneau décoratif). Aucun fil électrique ou mur non fini ne doit être apparent.
- Propreté des lieux: Nous demandons la collaboration de tous afin d'entretenir la propreté des lieux. SVP utiliser les nombreux équipements mis à sa disposition pour le recyclage (papier, carton, verre, plastique) et collecte de matières résiduelles tant lors du montage & démontage que durant l'exposition.

Lors du salon, les poubelles doivent être placées à l'extérieur du stand dans l'allée chaque soir dès la fermeture de l'exposition. Elles seront vidées par le personnel du Centre de foires d'ExpoCité sans frais. Les poubelles laissées à l'intérieur du stand ne seront pas vidées.

Ruban adhésif: Les seuls adhésifs permis au Centre sont les suivants :

Surfaces murales

Languettes de fixation murale 3M, no. 7220

Surface de plancher

ECHOtape CL-W6033 - ECHOtape DC-W188F - 3M 6910 - Uline S-21257

Pénalité: Des frais pour enlever le ruban adhésif seront facturés aux exposants qui ne respecteront ces spécifications.

- Assurances: L'exposant doit posséder ses propres assurances « responsabilité ». L'ARISQ et le Centre de foires Expocité n'assument aucune responsabilité pour les dommages matériels aux produits, stands, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble, et ce, quelle qu'en soit la cause.
- ❖ Internet : À noter que l'usage de routeurs Wifi externes est strictement interdit.

- Incendies: Tous les kiosques doivent être conformes aux Exigences minimales en prévention incendie applicables à tous les événements sur le site d'ExpoCité. Tous les exposants sont responsables d'appliquer cette règlementation. Une tournée de vérification sera faite avant l'ouverture du salon et tout exposant contrevenant pourrait voir son kiosque fermé ou provoquer un retard dans l'ouverture du salon.
- 🌣 Par mesure de sécurité, les allées doivent être complètement dégagées. Ce règlement est imposé par le service des incendies et nous devrons déplacer vos présentoirs ou autres installations si vous ne respectez pas les limites bien précises de vos kiosques. Pour la prévention des incendies, les toits des chapiteaux et toutes toiles ou rideaux habillant ou meublant les kiosques doivent être ignifugés, c'est-à-dire qu'ils doivent être traités pour devenir incombustibles. Assurez-vous d'avoir le certificat en main.

IMPORTANT : AUCUN TAPIS DE TYPE CASSE-TÊTE EN MOUSSE N'EST ACCEPTÉ SUR PLACE.

Voici un résumé des exigences requises concernant les kiosques d'exposants :



- ❖ Enfants : Pour des raisons de sécurité, la présence d'enfants au débarcadère et dans la salle d'exposition n'est pas recommandée pendant les périodes de montage et de démontage.
- Animaux : La présence d'animaux doit faire l'objet d'une approbation des autorités du Centre de foires ExpoCité. Seuls les chiens d'assistance pour handicapés sont autorisés sans restriction
- Nettoyage du kiosque: Veuillez noter que le nettoyage de votre kiosque est votre responsabilité. Le Centre de Foires nettoie uniquement les allées. Pour le nettoyage de votre kiosque le centre de foires pourra prendre en charge le nettoyage cependant, il y aura des frais. Veuillez faire la demande auprès de l'administration ARISQ.

LIEU DE L'ÉVÉNEMENT ET ACCÈS AU STATIONNEMENT DES EXPOSANTS

Centre de Foires Expocité

2005 Rue de l'Exposition, Québec, QC G1L 0B7 Entrée Stationnement P9

Porte 7

Lien Google: https://maps.app.goo.gl/2hKkNL9JWqUkym6d6

STATIONNEMENT

Le stationnement est gratuit pour les exposants et les visiteurs. Pour faciliter votre entrée, utiliser les stationnements P6 et P7.



Le stationnement est défendu au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué.

POLITIQUE D'ANNULATION

Toute annulation de votre participation doit nous être communiquée le plus rapidement possible, par courriel au info@ARISQ.COM Pour toute annulation à moins de 30 jours de l'événement, vous devrez payer la totalité des frais facturés. Pour toute annulation au-delà de 31 jours de l'événement, des frais de 50% du coût total seront facturés.